

40	06/05/2020	BE 0464.812.221	51	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20118.00240	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **EMAKINA GROUP**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Middelbourg

N°: 64

Boîte: A

Code postal: 1170

Commune: Watermael-Boitsfort

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: www.emakina.com

Numéro d'entreprise

BE 0464.812.221

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

23-04-2012

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

22-04-2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2019

au

31-12-2019

Exercice précédent du

01-01-2018

au

31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 2.2, C 6.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.2, C 6.3.4, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.8, C 6.17, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

<p style="text-align: center;">LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</p>
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

STEISEL Denis

Binkomstraat 103
3210 Lubbeek
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

CHOUIKRI Karim

Avenue Winston Churchill 46
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur délégué

GILLET François

Avenue Boulogne Billancourt 37
1330 Rixensart
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur

LE BLÉVENNEC Brice

Chaussée St Job 699
1180 Uccle
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2010

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur délégué

GATZ Pierre

Bovenberg 118
1150 Woluwe-Saint-Pierre
BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2021

Administrateur

PINCHART Anne

Chemin Bernard Croix 31
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2011

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

COGELS Valentin

Avenue des Pins Noirs 6
1150 Woluwe-Saint-Pierre

N°	BE 0464.812.221		C 2.1
----	-----------------	--	-------

BELGIQUE

Début de mandat: 23-04-2018

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

CLIFE CONSULTING LTD

Hiller Hopkins Llp First Floor, Radius House, Clarendon Road 51

WD171HP Watford

ROYAUME-UNI

Début de mandat: 23-04-2018

Fin de mandat: 22-04-2022

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

FOQUET Daisy

EY RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B160)

BE 0446.334.711

De Kleetlaan 2

1831 Diegem

BELGIQUE

Début de mandat: 24-04-2017

Fin de mandat: 22-04-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

KAISIN Marie (A2490)

Administrateur

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>38.380.386</u>	<u>37.198.371</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.263.752	810.081
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	13.446	700.697
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	13.446	18.478
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	0	0
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	0	682.219
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	36.103.188	35.687.593
Entreprises liées	6.15	280/1	35.981.394	35.567.118
Participations		280	34.078.861	33.701.477
Créances		281	1.902.533	1.865.641
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	121.794	120.475
Actions et parts		284	120.300	120.300
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.494	175
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.550.697</u>	<u>3.468.906</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.079.633	2.131.559
Créances commerciales		40	398.633	734.474
Autres créances		41	1.681.000	1.397.085
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	8.761	584.780
Actions propres		50	8.761	584.780
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	89.850	376.387
Comptes de régularisation	6.6	490/1	372.453	376.180
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	40.931.083	40.667.277

N°	BE 0464.812.221	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	23.834.708	23.076.556
Capital souscrit		10	9.347.962	9.347.962
Capital non appelé		100	9.347.962	9.347.962
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11	3.436.644	3.436.644
Réserves		12		
Réserve légale		13	676.380	1.214.491
Réserves indisponibles		130	616.009	578.101
Pour actions propres		131	8.761	584.780
Autres		1310	8.761	584.780
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133	51.610	51.610
Subsides en capital		14	10.373.722	9.077.459
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	17.096.375	17.590.721
Dettes financières		17	3.344.441	2.815.313
Emprunts subordonnés		170/4	3.344.441	2.815.313
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173	3.344.441	2.815.313
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9	13.749.284	14.775.408
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	1.839.442	1.536.125
Dettes financières		43	1.900.000	1.974.509
Etablissements de crédit		430/8	1.900.000	1.974.509
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	883.052	1.343.103
Fournisseurs		440/4	883.052	1.343.103
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	119.268	74.918
Impôts		450/3	27.078	16.124
Rémunérations et charges sociales		454/9	92.190	58.794
Autres dettes		47/48	9.007.522	9.846.753
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.650	0
TOTAL DU PASSIF		10/49	40.931.083	40.667.277

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	6.608.631	6.279.349
Chiffre d'affaires	6.10	70	5.940.318	5.966.766
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72	197.738	128.785
Autres produits d'exploitation	6.10	74	470.575	183.798
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		0
Coût des ventes et des prestations		60/66A	6.722.675	5.907.322
Approvisionnements et marchandises		60	676.091	751.921
Achats		600/8	676.091	751.921
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	4.834.020	4.327.398
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	714.608	451.485
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	493.960	309.761
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	3.996	6.208
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		60.549
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-114.044	372.027
Produits financiers		75/76B	1.283.422	1.292.415
Produits financiers récurrents		75	1.283.422	1.292.415
Produits des immobilisations financières		750	1.263.225	1.266.107
Produits des actifs circulants		751	19.849	26.308
Autres produits financiers	6.11	752/9	348	0
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	407.966	311.213
Charges financières récurrentes	6.11	65	407.966	311.213
Charges des dettes		650	265.214	248.208
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	142.752	63.005
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	761.412	1.353.229
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	3.261	1.300
Impôts		670/3	3.261	1.300
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	758.151	1.351.929
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	758.151	1.351.929

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	9.835.610	9.490.855
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	758.151	1.351.929
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	9.077.459	8.138.926
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2	576.019	
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792	576.019	
Affectations aux capitaux propres		691/2	37.907	413.396
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920	37.907	67.596
aux autres réserves		6921		345.800
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	10.373.722	9.077.459
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0464.812.221	C 6.2.1
----	-----------------	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXXX	792.573
8021	423.514	
8031		
8041		
8051	1.216.087	
8121P	XXXXXXXXXXX	770.820
8071	75.310	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	846.130	
81311	369.957	

N°	BE 0464.812.221	C 6.2.3
----	-----------------	---------

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXX	1.861.906
8022	832.880	
8032		
8042	682.219	
8052	3.377.005	
8122P	XXXXXXXXXXXX	1.073.578
8072	409.632	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	1.483.210	
211	1.893.795	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	93.543
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	3.986	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	97.529	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	9.018	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	84.083	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	13.446	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	45.689
8165		
8175		
8185		
8195	45.689	
8255P	XXXXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXXXX	45.689
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325	45.689	
26	0	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	682.219

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186

-682.219

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196

0

Plus-values au terme de l'exercice

8256P

XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P

XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

27

0

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	33.701.477
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	377.384	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	34.078.861	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	34.078.861	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	1.865.641
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	36.892	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281	1.902.533	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice
Réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice
Montants non appelés au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

(+)/(-)

Montants non appelés au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

(+)/(-)

Autres

(+)/(-)

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXXXX	120.300
8363		
8373		
8383		
8393	120.300	
8453P	XXXXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	120.300	
285/8P	XXXXXXXXXXXX	175
8583	1.319	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	1.494	
8653		

N°	BE 0464.812.221	C 6.5.1
----	-----------------	---------

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
EMAKINA.BE BE 0463.478.965 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	Actions ordinaires	15.047	99,99	0,01	31-12-2018	EUR	2.785.458	-613.897
THE REFERENCE BE 0474.475.203 NV Stapelplein 70 9000 Gent BELGIQUE	Actions ordinaires	19.497.510	99,99	0,01	31-12-2018	EUR	668.408	8.195
EMAKINA.FR Société anonyme Parc d'Ester - Rue Atlantis 4 BP 26840-87068 Limoges Cedex FRANCE	Actions ordinaires	4.794	100		31-12-2018	EUR	689.545	51.792
EMAKINA.NL BV Willem de Zwijgerlaan 350 1055 RD Amsterdam PAYS-BAS	Actions ordinaires	24.784	89,99		31-12-2018	EUR	5.837.365	1.492.956
DESIGN IS DEAD BE 0457.419.732 Société privée à responsabilité limitée Rue Middelbourg 64/B 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE					31-12-2018	EUR	582.618	109.127

N°	BE 0464.812.221							C 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	---------

	Actions ordinaires	750	100					
YOUR AGENCY BE 0437.615.005 Société anonyme Rue de Bois-Seigneur-Isaac 40/3 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac BELGIQUE	Actions ordinaires	2.000	100		31-12-2018	EUR	109.330	23.936
EMAKINA.CH Société anonyme Rue le Royer 13 1227 Les Acacias SUISSE	Actions	15.365	90		31-12-2018	CHF	-983.954	338.301
ROBERT&MARIEN BE 0811.049.365 Société privée à responsabilité limitée Chaussée de Vilvorde 6 1020 Laeken BELGIQUE	Actions	750	25		-			
EMAKINA/INSIGHTS BE 0556.801.279 SPRL Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	Actions ordinaire	100	100		31-12-2018	EUR	21.036	11.442
EMAKINA CENTRAL & EASTERN EUROPE GMBH GMBH Weyringergasse 30 1040 Vienne AUTRICHE	Actions Ordinaires	100	100		31-12-2018	EUR	667.897	-469.515
EMAKINA DBG AB Birger Jarlsgatan 55 11145 Stockholm SUEDE	Actions ordinaires		100		31-12-2018	SEK	6.319.895	4.852.390
EMAKINA.RS DOO NOVI SAD DOO Novosadskog sajma 2					31-12-2018	EUR	-8.236	-9.251

N°	BE 0464.812.221		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

21000 Novi Sad SERBIE	Actions ordinaires		70					
EMAKINA ASIA PTE LTD Pte Ltd Shenton Way, #38-01 OUE Downtown 6 068809 Singapore SINGAPOUR	Actions ordinaires		100		31-12-2018	EUR	85.108	-2.063

N°	BE 0464.812.221	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
372.453

N°	BE 0464.812.221	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	9.347.962
100	9.347.962	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	9.891
8722	942
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0464.812.221	C 6.7.2
----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Two4Two SA	Actions			16,2
Gatz Pierre	Actions			19,7
Le Blévennec Brice	Actions			14,3
Steisel Denis	Actions			14,1

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	1.839.442
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	1.839.442
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1.839.442

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	3.344.441
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	3.344.441
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.344.441

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0464.812.221	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	2.937
9076	
9077	92.190

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0464.812.221	C 6.10
----	-----------------	--------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

	Exercice	Exercice précédent
Belgique	3.370.628	3.543.821
France	562.800	613.515
Pays-Bas	892.000	861.226
Autriche	608.000	541.378
Autres	313.860	217.719
Suède	193.030	189.107

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	8	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	7,6	6
Nombre d'heures effectivement prestées	12.644	9.162

Frais de personnel

	Exercice	Exercice précédent
Rémunérations et avantages sociaux directs	501.538	314.755
Cotisations patronales d'assurances sociales	134.964	87.322
Primes patronales pour assurances extralégales		
Autres frais de personnel	78.106	49.408
Pensions de retraite et de survie		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-) 635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées	9110
Reprises	9111

Sur créances commerciales

Actées	9112
Reprises	9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions	9115
Utilisations et reprises	9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	3.996	6.208

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097
Nombre d'heures effectivement prestées	9098
Frais pour l'entreprise	617

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Intérêts créditeur

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	16.251	0
	348	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
Amortissement des frais d'émission d'emprunts		
6501		
Intérêts portés à l'actif		
6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
Autres charges financières		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
Provisions à caractère financier		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
Ventilation des autres charges financières		
Frais bancaires		
	18.564	12.151
Frais et commissions		
	8.983	7.080

N°	BE 0464.812.221	C 6.12
----	-----------------	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres charges d'exploitation non récurrentes
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
 Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres charges financières non récurrentes
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
76A		0
760		
7620		
7630		
764/8		
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66		60.549
66A		60.549
660		
6620		
6630		
664/7		60.549
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises
Revenus définitivement taxés

Codes	Exercice
9134	1.637
9135	1.637
9136	
9137	
9138	1.624
9139	1.624
9140	
	72.393
	826.996

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	300.061
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.182.977	992.388
9146	1.167.268	934.843
9147	164.234	109.650
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

La société Emakina Group a instauré un plan de pension complémentaire au profit de l'ensemble de son personnel depuis l'année 01/01/2007. Ce plan de pension est un plan dit « contribution définie » et est externalisé et financé par un contrat d'assurance de groupe (un fonds de pension). Ce plan définit le versement de contributions payées par l'employeur et par les membres du personnel qui visent principalement à financer un capital payable en cas de vie à l'âge de la pension légale.

Mesures prises pour en couvrir la charge

Les allocations patronales et cotisations personnelles sont versées périodiquement à l'organisme en charge du financement des pensions. Selon la législation belge, l'employeur doit garantir un rendement minimal applicable tant aux allocations patronales qu'aux cotisations personnelles. A la date de clôture, la compagnie d'assurance/ le fonds de pension nous a informé qu'il n' existe pas un sous-financement des réserves acquises légales par rapport aux réserves mathématiques constituées.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

La pandémie du Covid-19 et l'impact des mesures de confinement auront une incidence significative sur la performance économique d'Emakina à partir de mars 2020.

Néanmoins, il n'est pas possible à ce stade de quantifier l'impact financier.

Ceci fera l'objet d'une communication spécifique de manière ultérieure dès qu'il sera possible de le calculer.

Exercice
0
0
0

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS

Exercice

N°	BE 0464.812.221		C 6.14
----	-----------------	--	--------

Droits et engagements résultant d'opérations relatives aux taux d'intérêts
Lignes de crédit disponibles

Exercice
2.342.191
1.900.000

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1	35.981.394	35.567.118
280	34.078.861	33.701.477
9271	1.902.533	1.865.641
9281		
9291	1.005.410	1.036.467
9301		
9311	1.005.410	1.036.467
9321		
9331		
9341		
9351	7.581.154	6.572.121
9361		
9371	7.581.154	6.572.121
9381		
9391		
9401		
9421	1.263.225	1.266.107
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0464.812.221	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	1.104.668
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	19.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0464.812.221		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

N°	BE 0464.812.221	C 6.18.2
----	-----------------	----------

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	85.472
95071	
95072	
95073	
9509	21.300
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0464.812.221	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

1. Evaluation de l'actif

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Les frais liés à l'IPO sont amortis sur une période de 8 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- frais de recherche et développement - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 25%
- brevets, concessions, licences - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 20%
- logiciels - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 33%
- goodwill - prorata temporis - méthode linéaire - taux: 10%

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%
- machines et outillage : de 20 à 33%
- mobilier : de 20 à 33%
- matériel de bureau : de 20 à 33 %
- matériel informatique : de 20 à 33%
- voitures : de 20 à 25 %

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20% et 50%.

Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Emakina Group recourt pour certaines filiales opérationnelles au mécanisme de factoring leur permettant de céder des créances. Ce mécanisme implique pour le factor qu'il finance ces créances reprises et assume le risque d'insolvabilité ("non-recourse factoring"). Ces montants financés viennent "netter" les créances commerciales ouvertes. Cette approche est suivie depuis le 1er janvier 2018.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultats.

2. Evaluation du passif

Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution du capital de la valeur du bien, objet du contrat.

3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

5. Reconnaissance de revenus sur projets en cours

La société réalise des projets pour lesquels un prix forfaitaire est exigé par le client.

Une estimation de la charge de travail est effectuée par les chefs de projet et permet de calculer le budget du projet. Un plan de facturation est établi dans le contrat et correspond à la remise de certains livrables au client. Typiquement il se construit de la manière suivante :

(i) acompte, (ii) remise d'une version prototype, (iii) mise en production du site, (iv) fin de garantie.

Les projets en cours sont valorisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux à savoir :

prélèvement du résultat (marge comprise) au même rythme que l'avancement des travaux. Il en résulte, sur base des principes comptables utilisés par la société, que les projets en cours valorisés selon cette méthode sont comptabilisés parmi les commandes en cours d'exécution (à l'actif) lorsque le degré d'avancement anticipe le planning de facturation et parmi les acomptes reçus (au passif) lorsque le planning de facturation anticipe le degré d'avancement des travaux.

Si l'application d'une ou plusieurs règles d'évaluation énoncées ci-après ne se justifiait plus, des modifications seraient apportées, avec mention dans l'annexe aux comptes annuels, des raisons de ces modifications et de leur incidence sur les comptes.

6. Latences fiscales

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions pour latences fiscales sont comptabilisées au passif du bilan et sont calculées au taux d'imposition qui sera probablement d'application au moment où les différences temporaires cessent d'exister, et dans la mesure où une imposition réelle existera. La société ne comptabilise pas de latences fiscales actives.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe XVIIIbis

N°	BE 0464.812.221	C 6.19
----	-----------------	--------

7. Recherche et développement

Dans le cadre de son activité, Emakina procède à de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques.

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subsidiation par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats.

EMAKINA GROUP SA
Société anonyme de droit belge
Siège social : Rue Middelbourg 64A à B-1170 Bruxelles
Numéro d'entreprise 0464.812.221

Rapport de gestion annuel sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019

Les comptes annuels (statutaires) reflètent uniquement la situation comptable de la maison mère après affectation du résultat 2019 et sont préparés conformément aux normes comptables belges.

Compte de résultats statutaires

L'essentiel des revenus d'exploitation de l'activité d'Emakina Group en 2019 provient de la facturation de management fees, royalties et autres frais pour 6.410.893 EUR ainsi que de la perception de dividendes en provenance des filiales pour 1.263.225 EUR. Les revenus financiers proviennent de la perception d'intérêts sur les placements de trésorerie pour 19.849 EUR ainsi que d'autres revenus financiers pour 348 EUR tels que des bénéfices de change, des plus-values sur cessions d'actions. Enfin, les revenus comprennent également un montant de production immobilisée pour 197.738 EUR (activation des frais liés au développement de l'outil de planning et de l'ERP).

L'essentiel des coûts opérationnels de 6.722.675 EUR supportés par Emakina Group SA en 2019 correspond aux honoraires du management exécutif (administrateurs non exécutifs compris), aux honoraires externes liés aux obligations légales et contractuelles (avocats, commissaires, notaire,...), au coût du personnel, aux services et bien divers, aux frais IT, aux achats liés aux projets internes, aux amortissements et réductions de valeur.

Le montant d'amortissement de 493.960 EUR correspond essentiellement aux frais liés au développement du site internet et de l'ERP amortis sur une période de 3 ans.

L'exercice 2019 se clôture par un profit net de 758.151 EUR. Ce bénéfice de l'exercice sera entièrement reporté (voir affectation du résultat 2019 proposé à l'Assemblée Générale ci-après).

Bilan statutaire

Au niveau de l'actif, les variations majeures au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018 correspondent :

- à l'augmentation des immobilisations incorporelles de 1.453.671 EUR, qui s'explique par un transfert de 682.219 EUR des immobilisations en cours, des investissements de 1.256.394 EUR (essentiellement liés au développement du site internet et de l'outil ERP) compensés par des charges d'amortissements de 484.942 EUR ;
- à la baisse des immobilisations corporelles de 687.251 EUR expliquée essentiellement par le transfert des immobilisations en cours liées à des frais activés liés à l'implémentation de nouvelles plateformes de gestion intégrées ainsi qu'au déploiement d'un nouvel ERP centralisé vers les immobilisations corporelles pour 682.218 EUR ;
- à l'évolution du montant des participations (en hausse de 477.384 EUR) du fait de l'évolution du périmètre et des compléments de prix et frais annexes liés aux « earn-out ».

Le niveau relativement élevé des autres créances de 1.681.000 EUR au 31 décembre 2019 s'explique par des positions ouvertes vis-à-vis de sociétés liées ou partenaires.

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de la société après affectation s'élevèrent à 23.834.707 EUR par rapport à 23.076.556 EUR fin 2018. La variation des capitaux propres s'explique par l'affectation du résultat de l'exercice 2019 (voir ci-après).

Capital souscrit :	9.347.962 EUR
Réserves :	676.380 EUR
Primes d'émission :	3.436.644 EUR
Résultats reportés :	10.373.722 EUR
Total :	23.834.708 EUR

L'historique du capital sur les 11 derniers exercices comptables est repris ci-dessous :

<u>Date</u> <u>Augmentation</u>	<u>Nature</u>	<u>Modalité</u>	<u>Aumentation</u> <u>(EUR)</u>	<u>Nb d'actions</u> <u>créées</u>	<u>Prime d'Emission</u> <u>(EUR)</u>	<u>Capital Social</u> <u>(EUR)</u>	<u>Nb total</u> <u>d'actions</u>
1er juillet 2008	Apport En Nature	Capital Autorisé	57.897,60	24.124	266.572,59	8.306.412,18	3.459.533
14 juillet 2009	Apport En Nature	Capital Autorisé	89.257,96	37.175	245.317,04	8.395.670,14	3.496.708
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	120.593,68	50.226	376.643,72	8.516.263,82	3.546.934
1er juillet 2010	Apport En Nature	Capital Autorisé	600.099,20	249.935	1.874.257,30	9.116.363,02	3.796.869
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	28.562,55	11.896	89.207,45	9.144.925,57	3.808.765
15 juillet 2011	Apport En Nature	Capital Autorisé	59.963,10	24.974	172.044,90	9.204.888,67	3.833.739
15 juillet 2013	Apport En Nature	Capital Autorisé	102.187,8	10.322	77.415,00	9.229.661,47	3.844.061
2 juin 2015	Apport En Nature	Capital Autorisé	118.300,8	49.292	335.185,6	9.347.962,27	3.893.353

Le montant de 3.344.441 EUR en dettes long terme et de 1.839.442 EUR en dettes long terme échéant dans l'année correspond aux emprunts contractés afin de financer les acquisitions de nouvelles filiales dans le cadre de la politique d'expansion internationale d'Emakina.

Le montant de 1.900.000 EUR de dettes financières correspond à une ligne de crédit de type « straight loan ».

Enfin, le montant d'autres dettes de 9.007.522 EUR au 31 décembre 2019 se justifie par des dettes dues envers d'anciens actionnaires de certaines filiales (dettes « earn out ») et des administrateurs.

3. Analyse de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels le groupe est confronté sont :

1/ Risques opérationnels

Risques clients

Les sociétés du groupe interviennent régulièrement dans des environnements technologiques complexes et innovants. Il en résulte que celles-ci ne sont pas à l'abri de contestations de la part de clients concernant la bonne réalisation de leurs projets. Dans ce contexte, il n'est pas à exclure qu'une société du groupe Emakina se voit attaquée en justice et soit amenée à payer des dommages et intérêts ou à négocier pour solutionner le litige.

Face à ce type de risques, Emakina Group a renégocié fin 2013 une police globale responsabilité civile professionnelle qui couvre les risques liés à l'exécution des projets (livraisons, garantie) mais aussi les risques indirects (impact d'image...) résultant de la responsabilité de l'ensemble des travailleurs des sociétés du groupe (mais aussi de leurs sous-traitants sous certaines conditions).

Par ailleurs, il est à noter qu'Emakina Group dispose d'un portefeuille client de plus de 300 comptes en Europe où seuls les 3 plus gros clients du groupe représentent environ 17% du total des revenus consolidés ce qui limite l'impact systémique de la perte d'un grand compte.

Enfin, Emakina Group travaille principalement avec des « grands comptes nationaux ou internationaux » et des administrations publiques, ce qui limite les risques d'insolvabilité des clients.

Risques liés aux sous-traitants

Les sociétés du groupe sous-traitent à des sociétés tierces en cas de problème de planning ou de compétences spécifiques. Ces sous-traitants font l'objet d'une prévalidation par nos experts et sont supervisés de manière proche.

Notre police globale responsabilité civile professionnelle couvre la responsabilité des sous-traitants sous certaines conditions (comme leur validation préalable par nos experts etc...).

Risques liés à la rentabilité

La rentabilité des sociétés du groupe s'analyse mensuellement au travers de leurs indicateurs de performance à savoir leur taux d'utilisation des ressources opérationnelles, le niveau du prix de vente, le niveau des coûts des personnes, la marge sur sous-traitances, les éventuels dépassements budgétaires sur les projets forfaitaires.

Risques liés aux éléments contractuels

La majeure partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisée au travers de contrats au forfait. Leur rentabilité dépend de la capacité des managers à respecter les délais et les coûts : en cas de dépassement des coûts, la rentabilité du projet au forfait sera directement impactée. Afin de limiter ces risques, les managers essaient de limiter les pénalités au niveau du plafond de leurs assurances et de réaliser des livrables avec des plans d'étapes agréés et convenus avec les clients.

Par ailleurs, une part significative des revenus est réalisée avec des contrats cadre liés à des institutions publiques ou à des grands comptes privés. Ces contrats matérialisent le caractère privilégié voir exclusif de la relation et reprennent les conditions de prestations (tarifs, conditions de paiement, plan de facturation ...). D'une durée de plusieurs mois voir pluriannuelle, ceux-ci n'engagent cependant pas le client sur un volume entraînant un risque quant à la prévisibilité des revenus et de la marge correspondante.

Risques technologiques

L'innovation technologique est la pierre angulaire de la stratégie du groupe depuis sa naissance. Emakina group, pionnier de l'internet, maintient dès lors une veille technologique continue afin de garantir son avantage compétitif. La formation permanente de ses collaborateurs à ces innovations est une préoccupation majeure du management du groupe.

Risques de Propriété Intellectuelle

En matière de propriété intellectuelle, Emakina Group stipule dans ses contrats « clients » standard que les droits intellectuels sur le code informatique restent propriété du groupe sauf stipulation contraire et négocié. A l'inverse, Emakina Group requiert de ses sous-traitantes le transfert des droits intellectuels lorsque cela est pertinent.

Risques liés à la rétention des talents

La capacité du management de la Société et de ses filiales à fidéliser et à motiver les collaborateurs clés de chaque société comprise dans la consolidation est un facteur clé de la performance et du succès du groupe. Il est primordial de retenir les talents par des politiques RH de rétention pertinentes.

Risques liés aux marchés et à la concurrence

Le marché des agences digitales subit depuis plusieurs années une forte concentration : les gros acteurs rachetant les petits ou les petits disparaissant naturellement par manque de taille critique. La politique d'Emakina Group depuis son introduction en bourse est justement de continuer à grandir organiquement mais aussi de participer activement au processus de concentration du secteur afin de mieux servir ses grands comptes au niveau de son offre de service mais aussi de sa présence géographique.

2/ Risques financiers

De par ses activités, le groupe Emakina est exposé à différentes natures de risques financiers. Le tableau de suivi des risques majeurs revu régulièrement avec le Comité d'Audit, vise à anticiper et minimiser leurs impacts sur la performance du groupe.

Risque de change

La part du chiffre d'affaires réalisé en devise « non euro » représente environ 20% dont la très grande majorité concerne la devise du Franc suisse, Couronne suédoise et Livre turque. Une bonne partie de ce risque de change est compensé naturellement par la structure de coûts de production correspondante en devise locale. Le management du groupe est vigilant à la fluctuation des devises et dispose de tableaux de bord pour un suivi adéquat. L'expansion internationale du groupe va naturellement accroître l'exposition du groupe à ce risque spécifique. Le management n'exclut pas en temps utiles de se couvrir par des contrats de change à terme ou de SWAP de devises dans le cadre de contrats majeurs.

Risque sur taux d'intérêt

Le risque sur taux d'intérêt est essentiellement lié au taux variable EURIBOR qui constitue la référence de tous nos financements court-terme de maximum 12 mois. Dans ce contexte, le groupe profite des taux court-terme actuellement faibles tout en limitant le risque de taux d'intérêt à long-terme au travers de financement à taux fixe pour les financements à plus de 12 mois. En effet, la probabilité de forte hausse des taux à très court-terme demeure faible.

Risque de crédit

Du fait de son portefeuille de clients bien réparti, le Groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques de validation des nouveaux clients lui permettant de s'assurer de son risque de crédit historique (abonnement à une base de données de « credit rating »).

Risque de liquidité et d'endettement

En 2019, l'assise financière du groupe se maintient grâce à un résultat net proche du break-even, un niveau d'endettement financier en adéquation avec la stratégie d'internationalisation du groupe, un besoin en fonds de roulement sous-contrôle et la disponibilité de lignes de crédit adéquates.

Au 31 décembre 2019, le Groupe respecte tous ses covenants bancaires.

4. Perspectives 2020

Événements importants survenus après la clôture et autres événements susceptibles d'avoir une influence notable sur les activités et évolution des affaires

La pandémie du coronavirus et l'impact des mesures de confinement auront une incidence significative sur la performance économique d'Emakina à partir de mars 2020. Néanmoins, il n'est pas possible à ce stade de

quantifier l'impact financier. Ceci fera l'objet d'une communication spécifique de manière ultérieure dès qu'il sera possible de le calculer. Le management a déjà enclenché différentes mesures afin de préserver au mieux les marges et la trésorerie du groupe

6. Conflits d'intérêts entre les administrateurs et la société

Le Conseil d'Administration d'Emakina Group n'a pas eu à connaître de décision donnant lieu à l'application de l'article 7:96 du Code des Sociétés.

7. Informations légales relatives à la transposition de la directive OPA

Structure du capital

Au 31 décembre 2019, le capital d'Emakina Group SA est composé de 3.893.353 actions et se détaille comme suit :

Actionnaire	Parts	%
Autres :	1.004.591	25,803
M. P. Gatz :	765.780	19,669
Two4Two S.A. :	629.326	16,164
M. B. Le Blévennec :	557.307	14,314
M. D. Steisel :	550.475	14,139
Tarraco Holding SARL :	296.052	7,604
M.F. Desonnay & Sofrin SPRL :	80.637	2,071
Mediadreams SA :	8.243	0,212
Emakina Group SA :	942	0,024
Total :	3.893.353	100%

Pacte d'actionnaires

Il est à préciser que, comme stipulé dans notre charte de gouvernance d'entreprise disponible sur le site internet de la société (www.emakina.com), les actionnaires « historiques » d'Emakina Group (Denis Steisel, Brice Le Blévennec, Karim Chouikri et John Deprez) ont conclu un pacte d'Actionnaires, auquel la société n'est pas partie, qui est d'application depuis l'introduction en bourse en juillet 2006 et dont les dispositions sont les suivantes :

- Les Actionnaires s'engagent à voter en faveur du maintien et du renouvellement du mandat des administrateurs nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société du 17 mars 2006, c'est-à-dire M. Denis Steisel, M. Brice Le Blévennec, M. Karim Chouikri et M. John Deprez, sauf s'il existe une cause de révocation basée sur une faute grave dans l'exercice du mandat.
- Pour le surplus, chaque Actionnaire détenant au minimum 20% des droits de vote de la société aura le droit de proposer un candidat administrateur par tranche de 20% des droits de vote qu'il détient.
- Chaque Actionnaire s'engage à voter en faveur du (des) candidat(s) administrateur(s) proposé(s) par un autre Actionnaire à condition que ce dernier ait le droit de proposer ce(s) candidat(s) administrateur(s) en fonction du nombre de tranches de 20% des droits de vote de la société qu'il détient.
- Chaque Actionnaire donnant droit à une voix, les principaux Actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

8. Augmentation du capital dans le cadre du capital autorisé (art. 7:203 C. Soc.)

Durant l'exercice 2019, le Conseil d'Administration d'Emakina Group n'a pas effectué d'augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 17bis des statuts d'Emakina Group.

9. Suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires à l'occasion de l'émission de droits de souscription de la société anonyme Emakina Group

Le Conseil d'Administration d'Emakina Group SA n'a pas émis de droits de souscription d'actions (warrants) en 2019.

10. Activités en matière de recherche et de développement

Dans le cadre de son activité, Emakina continue à faire de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques, notamment dans le secteur des techniques d'engagement lié à la « gamification ».

Le Conseil d'administration de la société a décidé en sa séance de décembre 2011, d'autoriser l'activation de certains frais de recherche et de développement dans certains cas bien précis :

- Activation uniquement pour les projets « R&D » représentant un investissement supérieur à 50.000 EUR. Ces projets doivent par ailleurs être étayés par un dossier de subsidiation par un organisme public.
- Activation sur base du coût réel (dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise) et amortissement linéaire sur 3 ans.
- Activation par le biais du poste « Production immobilisée » du compte de résultats dans le respect des dispositions de l'avis CNC 2011/13 (4 mai 2011).

En 2019, aucune activation de frais lié à la R&D n'a été comptabilisée.

11. Succursales de la société

La société n'a pas de succursale.

12. Proposition d'affectation du résultat

Nous proposons à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice statutaire (net et reporté) 2019 de 9.835.610 EUR comme suit :

- Affectation à la réserve légale pour 37.907 EUR ;
- Affectation aux autres réserves pour 0 EUR ;
- Prélèvement sur les réserves pour 576.019 EUR ;
- Report à nouveau pour 10.373.722 EUR.

L'absence de distribution de dividende se justifie par la volonté de la direction de renforcer les fonds propres et de réinvestir es moyens financiers dans l'expansion du groupe.

13. Décharge aux administrateurs et au commissaire

Il est proposé d'accorder la décharge aux administrateurs et au commissaire.

Le Conseil d'Administration remercie les actionnaires, les employés, les clients et partenaires pour leur support permanent et constructif pour développer les activités d'Emakina.

Fait à Bruxelles, le 26 mars 2020

Pour le Conseil d'Administration

M. Brice Le Blévenec
Administrateur-délégué

M. Karim Chouikri
Administrateur-délégué

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Emakina Group SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Emakina Group SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 24 avril 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Emakina Group SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 40.931.083 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 758.151.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Immobilisations financières

Description du point clé de l'audit

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 36,103 million d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Elles sont comptabilisées à leur date d'entrée au coût d'acquisition.

Les participations et les actions portées sous la rubrique " Immobilisations financières " font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Nous avons considéré que les immobilisations financières sont un point clé de notre audit compte tenu de leur importance dans les comptes de la société et compte tenu des acquisitions récentes.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons évalué l'exactitude mathématique des calculs détaillés supportant l'évaluation des immobilisations financières au coût d'acquisition sur base de la revue des contrats d'acquisition.

Nous avons évalué les estimations et les hypothèses retenues par la société pour conclure sur la nécessité de procéder à des réductions de valeur en ce compris les hypothèses des flux de trésorerie en lien avec les budgets et les données opérationnelles. Pour ce faire, nous avons procédé à :

- Evaluation du modèle utilisé, incluant les estimations et les hypothèses (taux d'actualisation (WACC), le taux de croissance à perpétuité, les budgets à 5 ans) retenues par la société
- Comparaison de la valeur recouvrable des participations avec la valeur d'actif net des participations pour conclure sur la nécessité de procéder à des réduction de valeurs.
- Evaluation des analyses de sensibilité préparées par la Société pour comprendre les impacts de changement raisonnable dans les hypothèses. Evaluation de la précision des estimations historiques de la direction en comparant les budgets prévus en 2018 avec les résultats atteint en 2019.
- Considération des indicateurs de réduction de valeurs, en lisant les procès-verbaux du Conseil d'administration et en tenant des réunions régulières avec la direction.

Nous avons contrôlé la pertinence et l'exhaustivité des informations reprises dans l'annexe des Comptes Annuels.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
 - ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
 - ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
 - ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.
- Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations, et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et associations (anciens articles 95 et 96 du Code des sociétés).

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8 du Code des sociétés et associations, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés et associations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et associations qui devrait être mentionnée dans notre rapport.
- ▶ Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 30 mars 2020

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par



Marie Kaisin *
Administrateur
* Agissant au nom d'une SRL

Ref: 20/MK/0036

N°	BE 0464.812.221	C 10
----	-----------------	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

218

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice		Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs					
Temps plein		1001	6,8	5,4	1,3
Temps partiel		1002	1,1		1,1
Total en équivalents temps plein (ETP)		1003	7,6	5,4	2,2
Nombre d'heures effectivement prestées					
Temps plein		1011	11.310	9.532	1.778
Temps partiel		1012	1.334		1.335
Total		1013	12.644	9.532	3.113
Frais de personnel					
Temps plein		1021	639.203	538.694	100.509
Temps partiel		1022	75.405		75.405
Total		1023	714.608	538.694	175.913
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	11.466	8.643	2.823

Au cours de l'exercice précédent		Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP		1003	6	5	1
Nombre d'heures effectivement prestées		1013	9.163	8.011	1.152
Frais de personnel		1023	431.445		
Montant des avantages accordés en sus du salaire		1033	11.466	8.643	2.823

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	6	2	7,8
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	6	1	6,8
Contrat à durée déterminée	111		1	1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	5		5
de niveau primaire	1200	2		2
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	1		1
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	1	2	2,8
de niveau primaire	1210		1	1
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	1	1	1,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	1	6,8
Ouvriers	132			
Autres	133		1	1

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3	1	4
210	3		3
211		1	1
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	3		3
310	3		3
311			
312			
313			
340			
341			
342	2		2
343	1		1
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	